

Partie I

Contexte territorial et géographie physique

dans
les
grandes
lignes

→ Un espace transfrontalier

Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut est au cœur d'un réseau de métropoles européennes et régionales de l'Europe du nord-ouest. Côté français, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut est le premier Parc créé en France en 1968 pour offrir à des populations urbaines loisirs et détente au cœur d'une nature remarquable. Au fil des chartes successives, de nouvelles communes ont rallié le Parc. De 1968 à 2008, le Parc est passé de 10 000 à 43 000 hectares et regroupe aujourd'hui 48 communes. Ce périmètre peut s'élargir en 2010 à 50 000 hectares avec la nouvelle charte, passant à 58 communes dans le périmètre d'étude. Côté belge, le Parc naturel des plaines de l'Escaut créé en 1996 regroupe 6 communes et 27 000 hectares. Situés dans l'aire métropolitaine de Lille, tous deux forment le Parc naturel transfrontalier du Hainaut depuis 1996. Côté français, l'organisation administrative et institutionnelle est complexe, avec deux arrondissements, dix cantons, trois communautés d'agglomération et quatre communautés de communes. Depuis peu, la partie nord du Parc est concernée par le Pays Pévélois.

→ Une vaste plaine alluviale

Cette large plaine aux faibles altitudes, entre 10 et 20 mètres, aux pentes très douces, appartient à deux bassins hydrographiques, la Scarpe et l'Escaut. Dans ce relief peu marqué émergent quelques élévations au contact de la Pévèle et au nord-est du territoire transfrontalier avec des collines pouvant atteindre 95 mètres au nord de Stamburges. Affluent de l'Escaut, la Scarpe s'étire sur 30 km dans le Parc en "drainant" les eaux de la Traitoire et du Décours. Un maillage de fossés quadrille les zones les plus sujettes à l'engorgement. Fleuve international se jetant aux Pays-bas, l'Escaut sillonne le territoire du sud au nord et rencontre la Scarpe à Mortagne-du-Nord. Les principaux cours d'eau aujourd'hui canalisés servent pour le transport fluvial de marchandises après avoir contribué, tant en Belgique qu'en France, au développement minier et industriel de la région. Amaury, Chabaud Latour, Mare à Goriaux, Harchies... : de nombreux étangs sont nés d'effondrements du sous-sol suite à l'activité minière.

→ Mille-feuille géologique

De part et d'autre de la frontière, les paysages se ressemblent, rendant cette frontière souvent insoupçonnable. Même le sous-sol présente des parentés, avec son empilement de couches géologiques plus ou moins effondrées et faillées qui signent leur appartenance géologique au Bassin de Mons. Datant de l'ère primaire, les plus anciennes formations sont les calcaires du carbonifère qui affleurent en Belgique dans le Tournaisis et les terrains houillers qui courent entre Mons et Denain. Au-dessus, les terrains du crétacé constituent avec la craie un vaste réservoir d'eau pour l'alimentation en eau potable de la région. Ces formations affleurent au sud du Parc. Les terrains d'âge tertiaire constitués de sables et d'argiles s'étalent sur une grande partie du territoire, avec des épaisseurs allant jusqu'à 50 mètres dans la partie nord. Les formations du Quaternaire sont composées de tourbes, galets, cailloutis, sables, argiles, limons et loëss. Elles sont particulièrement présentes dans les zones alluviales de la Scarpe et de l'Escaut.

→ Des aquifères très productifs

Ces roches emmagasinent des volumes importants d'eau souterraine, notamment la craie qui forme un aquifère vaste de 3 000 km² et fournit une des principales ressources en eau de la région. Captive et protégée presque partout par des terrains tertiaires, la nappe est toutefois vulnérable aux pollutions dans la partie sud et sud-est du Parc en raison des nombreuses failles et de l'absence ou de l'insuffisance de dépôts sableux ou argileux protecteurs. Ce contexte géologique fragilise les captages situés en aval. Autre aquifère productif, celui du calcaire carbonifère qui affleure dans le Tournaisis. Surexploité depuis longtemps pour les besoins belges et ceux de l'agglomération lilloise, ce dernier connaît depuis quelques années une chute préoccupante du niveau de la nappe, qui a perdu dix mètres en 35 ans. Les autres aquifères, notamment du houiller et des sables tertiaires, sont peu productifs.

→ Des sols plus ou moins engorgés

En surface, les sols sont à dominante sablo-limoneux : plutôt limoneux au niveau des plateaux nord et sud, plutôt sableux à l'est et tourbeux au niveau de la Scarpe. Dans cette vaste plaine reposant sur des terrains peu perméables, marquée par de faibles pentes d'ouest en est, ils s'engorgent facilement, avec toutefois des nuances. Le secteur le plus humide est la partie centrale de la plaine et les petites "vallées" creusées dans les plateaux, la Scarpe aval (Vred, Marchiennes, Rieulay, Tilloy les Marchiennes...), le secteur de Saint-Amand-les-Eaux et la confluence Scarpe-Escaut. Les engorgements sont principalement dus à la présence permanente de la nappe alluviale proche de la surface. Au nord et sud de ce secteur, l'hydromorphie des sols est moins marquée, la nappe étant légèrement plus profonde, à 3 ou 4 mètres. Côté Escaut, ces différences d'hydromorphie s'observent aussi mais sur une bande plus étroite, les dépôts alluviaux étant moins présents, exceptés à la confluence du canal de Condé-Pommeroeul et de l'Escaut. Au niveau des plateaux sud, les situations d'engorgement sont rares. Au niveau des plateaux nord, certains sols s'engorgent parfois en hiver à cause d'une nappe perchée temporaire.

Principaux enjeux

- Agir au quotidien dans un territoire transfrontalier franco-belge
- Dépasser la complexité des organisations du territoire pour agir avec la diversité des acteurs de projet
- Préserver l'équilibre entre terres agricoles, espaces naturels, massifs forestiers et espaces bâtis dans leurs fonctions
- Préserver la qualité du territoire face aux effets de banalisation
- Conserver un patrimoine culturel et historique très diversifié

→ L'occupation du sol

Avec ses quatre massifs forestiers domaniaux et ses boisements, la forêt couvre sur le versant français près du quart du Parc, contre seulement 8 % du territoire régional. Cultures, prairies, maraîchage, pépinières s'étendent sur 53 % du territoire. En trente ans, les peupleraies et les plans d'eau ont doublé de surface. Les prairies ont régressé de 41 % et les marais de 5,4 %. Toutefois derrière ces évolutions préoccupantes sur la longue durée se cachent des signes d'optimisme. Depuis 1998, ces évolutions sont moins radicales. Les surfaces en peupleraie ont même amorcé un recul et celles occupées par les plans d'eau n'ont connu qu'une très légère hausse. La transformation des prairies en terres cultivées se fait à un rythme moins rapide : 144 hectares par an sont perdus contre 230 par an entre 1971 et 1998. Les surfaces en marais ont cessé de reculer : elles progressent même. L'urbanisation s'est ralentie ces dernières années. Depuis 1998 elle grignote moins de terres, 23,5 hectares en moyenne par an, contre 47 pour la période 1971-1998. Côté belge, les évolutions en terme d'occupation du sol sont semblables.

→ Patrimoine culturel et historique très diversifié

Patrimoine abbatial, châteaux, bornes frontières, chevalements... : le Parc peut s'enorgueillir d'un patrimoine très varié avec sa soixantaine de monuments historiques classés ou inscrits. Certes la Révolution de 1789 a détruit de nombreuses abbayes édifiées dans la vallée de la Scarpe entre le VII^e et le XIII^e siècles. Mais quelques témoignages de ce passé abbatial subsistent à Marchiennes et Saint-Amand-les-Eaux, et surtout dans la campagne ponctuée de censes, grandes fermes isolées avec leur pigeonnier et leur grange dimière appartenant jadis aux abbayes... Fortifications Vauban, forts, systèmes d'inondation défensive, blockhaus..., les ouvrages de défense sont légion dans ce territoire longtemps très convoité, sans frontière naturelle et surtout à la frontière mouvante jusqu'au traité d'Utrecht en 1713. Ce patrimoine bâti est aussi culturel avec les châteaux de Beloeil ou de l'Hermitage, les nombreuses bâtisses élevées par de puissantes familles du Hainaut. Et certains corons, cavaliers, chevalements..., témoignages d'une activité minière dévoreuse d'hommes et d'espace, deviennent aujourd'hui objets de mémoire et de patrimoine, avec bientôt peut-être une reconnaissance au Patrimoine culturel mondial de l'Unesco.